

1. INSPECTIONS

Après 3 ans dans la circonscription, je vois souvent les enseignants pour la 2^{ème} fois et les entretiens portent sur les évolutions depuis la dernière inspection. Les documents utiles sont disponibles sur le site de la circonscription (*FORMULAIRES pour enseignants*) : démarche, avis d'inspection, priorités à évaluer, listes des éléments à vérifier, grille de notation...

1.1 MATERNELLE



Un travail important est réalisé pour montrer l'importance des apprentissages à l'école maternelle. Les emplois du temps sont bien structurés autour des **6 domaines** d'activités et la vie quotidienne ne prend pas trop d'importance. Les déplacements (toilettes, habillage) peuvent être plus fluides sans attendre les derniers. Les récréations sont à placer en milieu de demi-journée.

La communication avec les familles est à développer avec des outils fréquents, par exemple des productions données dès le soir, la limitation des fiches photocopiées, un cahier de vie chaque semaine, un livret scolaire à chaque période, un cahier de liaison, un site internet... L'entrée des parents est encouragée jusqu'à la classe.

1.2 DIFFERENCIATION

Aider :
exercer, réviser,
soutenir, prévenir,
revenir en arrière,
compenser,
faire autrement

La différenciation en classe est une priorité pour aider chacun à réussir et prévenir les difficultés. A l'emploi du temps, des temps de travail, individualisé ou en atelier, permettent d'exploiter les erreurs et de valoriser les corrections.

Les aides personnalisées constituent également des pistes de recherche autour de sept grandes familles d'aide. Les **P.P.R.E.** sont des occasions de réussite à développer, pour éviter de prolonger inutilement le cycle.

1.3 OUTILS DES ELEVES

L'importance d'écrire souvent a été rappelée. Les **photocopies** ou les fichiers, empêchent souvent d'écrire ou d'apprendre à présenter son travail. Par ailleurs, les **ordinateurs** et les calculettes sont à exploiter régulièrement pour intégrer ces outils au quotidien.

1.4 ANGLAIS



L'anglais est un des piliers du socle commun. Pour atteindre le niveau demandé en CM2, il est important de structurer les apprentissages dès le CP : programmations, évaluations et livret scolaire, cahier d'exercices, leçons à mémoriser, panneaux didactiques...

L'aide éventuelle d'un assistant est à envisager (oral en petits groupes, échanges par internet...), comme pour tous les intervenants extérieurs, en complémentarité avec l'enseignant qui reste responsable de l'animation et des outils.

2. INFORMATIQUE



2.1 ECOLE NUMERIQUE

Projet global
en réseau

Un **projet global d'équipement**, en réseau, est nécessaire pour chaque école. Les salles « informatiques » ou les ordinateurs de « fond de classe » ne favorisent pas les usages recommandés au quotidien.

Toutes les salles sont à connecter à internet, la technologie WIFI sans fil est possible. **Tous les appareils** sont à intégrer au réseau, lecteur cd et dvd, télévision, photocopieur ou imprimante centralisée...



Dossier diffusé
en février 2009

Projet en
concertation
avec l'I.E.N.

Le **dossier « l'école numérique »**, avec les préconisations de l'Education Nationale, a été diffusé en février 2009 à toutes les écoles et à toutes les municipalités de la circonscription : classes mobiles, T.B.I., financement, maintenance, renouvellement...

Le rôle du Maire est bien détaillé et les équipements sont à décider en **concertation avec l'I.E.N.**

Pour tout projet, il sera indispensable de contacter l'animateur TICE Francis.Dalle@ac-nancy-metz.fr

2.2 SANTE : TELEPHONE ET WIFI



Il est possible de prévenir les risques liés à l'usage des **téléphones mobiles** pour les enfants, avec un article dans le règlement intérieur : « Pour limiter les risques liés à l'usage des téléphones mobiles pour les enfants, ils seront tous éteints à l'entrée en classe. En cas d'urgence, on peut toujours appeler l'école ».

En revanche, le **wifi** est utilisable dans les locaux scolaires, il ne pose pas de problème en raison de très faibles niveaux d'exposition.



D'après l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) :

<http://www.who.int/peh-emf/about/WhatisEMF/fr/>

« Malgré de nombreuses recherches, rien n'indique pour l'instant que l'exposition à des champs électromagnétiques de faible intensité soit dangereuse pour la santé humaine ».

D'après l'agence française de sécurité sanitaire environnementale :

http://www.afsset.fr/upload/bibliotheque/184632204692143805342647948037/telephonie_mobile_2005.pdf

Téléphonie mobile : les effets sanitaires demeurent possibles en raison de l'exposition directe près du crâne.

Réseaux wifi : la puissance d'émission est très inférieure aux valeurs limites... pratiquement nulle au-delà de deux mètres... aucun risque pour la santé.

3. DIVERS

3.1 DECLARATIONS D'ACCIDENTS

(Note du service des affaires juridiques au Rectorat 08/10/2009)

Accidents :
Ne pas communiquer
les informations sur
l'auteur.

Les déclarations d'accident scolaire sont envoyées **par mél à l'IEN** dans les 5 jours et archivées à l'école.
Elles ne peuvent être **communiquées qu'aux parents** de l'élève concerné et non à d'autres (assureurs ou avocats), après avoir occulté les informations non communicables sur l'auteur de l'accident.

3.2 REPONDEUR



L'école doit pouvoir être contactée par **téléphone en cas d'urgence**.
Le répondeur ne peut être branché qu'en dehors des heures de classe.
Il est donc possible de demander d'éteindre les téléphones portables des enfants et des adultes.
En cas d'absence du directeur, un adjoint est chargé de répondre.

De même, il est important de prévoir un système pour entendre ou voir les personnes qui souhaitent entrer dans l'école (sonnette, visiophone).

3.3 ANGLAIS

DVD anglais
à commander

De nombreux outils pour l'enseignement de l'anglais sont disponibles au Centre de Ressources Pédagogiques de la circonscription.
De plus, des **DVD gravés** à partir des cassettes vidéo « sans frontières » sont exploitables en cycle 2 ou 3.
Pour tout renseignement : Jean-Michel.Cadet@ac-nancy-metz.fr

3.4 MANUELS ANCIENS

Si vous souhaitez vous débarrasser de manuels anciens au profit d'une association, vous pouvez contacter Jean-Pierre.Pfeiffer@free.fr

3.5 SUR INTERNET

B.O.

<http://www.education.gouv.fr/bo>

Consultable uniquement en ligne (plus de version papier)

- **Mouvement** des enseignants : *B.O. spécial du 5/11/2009*

SITE I.A. 54

<http://www.ac-nancy-metz.fr/ia54>

- **Espace professionnel** à consulter régulièrement

SITE SAINT-MAX

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/ienstmax>

- **Santé : téléphone et wifi**
- **Aides personnalisées** : sept familles d'aides possibles
- **Aides personnalisées** et TICE au cycle 2
- **Besoins particuliers** : étapes et formulaires

SUIVIDOC (rappel des messages envoyés)

- 24/10 : *innovation*
- 16/10 : *SEGPA*
- 16/10 : *sciences*
- 12/10 : *journal des arts*

